

Objet :

Saisine DPMA n° 11-0670: Données statistiques de la flotte palangrière de La Réunion

Directeur des Pêches
Maritimes et de l'Aquaculture

75700 - Paris 07 SP

Réf : Ifremer/PDG/AB/2011 - N° 118
Affaire suivie par M. Ronan Le Goff

Issy-les-Moulineaux, le 13 MAI 2011

le président directeur général

Monsieur le Directeur,

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 48
<http://www.ifremer.fr>

En réponse à votre demande citée en référence, et demandant un soutien de l'Ifremer pour améliorer la collecte et le traitement des données statistiques de pêche de la flottille palangrière réunionnaise, j'ai le plaisir de vous informer que l'équipe de l'Ifremer sur place a, en avril dernier, réalisé et diffusé auprès des différents armements concernés, une fiche d'aide à la saisie, présentant les différentes espèces avec leurs critères d'identification et leur code FAO. De plus, l'Ifremer participera à la prochaine formation des patrons pêcheurs de l'école d'apprentissage maritime de La Réunion afin de les sensibiliser au bon remplissage des documents déclaratifs, à la reconnaissance et à la bonne codification des espèces.

Par ailleurs et de manière transitoire (dans l'attente d'un SIPA pleinement opérationnel) nous allons saisir les fiches de vente qui nous seront remises par la Direction de la Mer du Sud de l'Océan Indien (DMSOI) ce qui nous permettra de disposer des chiffres des débarquements totaux (par espèce, par mois et par an).

Enfin, des discussions récentes entre vos services, la DMSOI et l'équipe Ifremer locale ont eu lieu pour organiser au mieux la ressaisie des log-books des années 2009 et 2010 par un ancien enquêteur du SIH qui sera positionné à la station Ifremer.

J'ajoute qu'il serait hautement souhaitable que la ressaisie des log-books et des notes de vente soit effectuée à l'aide du logiciel stat pêche (utilisé depuis 2005 dans le cadre du SIH-Réunion); les données seront ainsi très rapidement intégrées dans la base de données Harmonie et disponibles pour répondre aux demandes des organisations régionales des pêches compétentes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.